# *Il y a cent ans, la création du Club des Gentlemen-Riders*

1922 - 2022
UN SIECLE DE PASSION

***Flash back.*** *Chantilly, 17 mai 1838, Piste du Jockey-Club. A l'affiche, le Prix de la Reine Blanche, réservé aux Gentlemen-Riders. Bien singulières conditions : « Les chevaux dont les nattes seront tressées de rubans aux couleurs du propriétaire recevront cinq livres ».*

Le terme « Gentleman-Rider » était apparu quatre ans plus tôt, dans les conditions d'« *une poule, 250 francs chacun, pour Gentlemen-Riders, poids quelconque* », au Bois de Boulogne. La Société d'Encouragement pour l'Amélioration des Races de Chevaux, ancêtre de France Galop, venait de s'autoproclamer en société-mère des courses de plat en France, émanant d'un petit cercle de Gentlemen éclairés, férus d'équitation sportive.

Il est vrai qu'en leur immémoriale genèse, les courses sur les terres des Rois de France n'avaient été affaire que d'amateurs, Gentlemen avant l'heure, dans ce foisonnement spontané de très rurales « courses de pays », ci et là, ou de défis équestres « people » entre gens de Cour et « sportsmen » en vue, nourris d'anglomanie et de romantisme…

« *Le cavalier gagnant recevra les entrées* (NDLR : 10 Napoléons, coût par cheval engagé), *tandis que le dernier cavalier paiera 10 Napoléons au second* » (sic).

Mais aussi, ces Messieurs de Chantilly se devaient de se présenter « *tous en casaque à jabot et manchettes, culotte de daim blanc, et coiffés de casquettes de velours* ».

**C'était quatre-vingt huit ans avant la création du Club des Gentlemen-Riders**, dont l'acte fondateur, signé le 16 avril 1922 par 19 cavaliers de haute notoriété (parmi quelque 170 titulaires de licence à l'époque, se distinguant statutairement des militaires qui avaient leurs propres circuits, quasi exclusivement sur les obstacles), n'imposait ni rubans ni velours, mais gravait dans le marbre une éthique et une esthétique qui continuent de prévaloir, en cette année de Centenaire.

16 avril 1922

## LES 19 MEMBRES FONDATEURS DU CLUB

- Cdt d'Aymery,
- A.Bézard,
- Ch du Breil,
- Ms de Brissac,
- Cte de Carcaradec,
- M. de Champrel,
- Cte de Chavagnac,
- Bn de Fournas,
- Capt. de Fraguier,
- M. Gaulet,
- Cdt Gillois,
- Vte d'Indy,
- Cte de Jumilhac,
- L. Lallié,
- M. Martin,
- Cte de Pracomtal,
- M. de Royer,
- Cdt de Saint-Didier,
- M. Tinel.

Bien sûr, derrière leur premier Président Armand de Jumilhac, le but de ces « *casse-cou et cols cassés* », issus de la « gentry » était de promouvoir les courses de Gentlemen, là où l'institution entrait dans une nouvelle ère post-Première Guerre Mondiale, avec un professionnalisme croissant de la compétition, et dans un « milieu » de plus en plus considéré comme inaccessible et de surcroît incompatible avec la notion de désintéressement.

1922-2022

## LES PRÉSIDENTS DU CLUB

- **Armand de Jumilhac** (1922-1924)
- **André Bézard** (1925-1926)
- **Colonel d'Ideville** (1926-1936)
- **Jean de Chavagnac** (1936-1946)
- **Charles du Breil** (1946-1951)
- **Jean de Chavagnac** (1952-1953)
- **Georges Courtois** (1954-1955)
- **Général de Saint-Didier** (1955-1971)
- **Daniel Courtois** (1971-1980)
- **Pierre Devort** (1981-1987)
- **Henry de Montesquieu** (1988-1998)
- **Erick Chombart de Lauwe** (1998-2005)
- **Robert Danloux** (2005-2010)
- **Jean de Brétizel** (2010-2013)
- **Gérard de Chevigny** (2013-2021)
- **Paul-Henri de Quatrebarbes** (2021-)

Mais aussi et surtout, le manifeste créateur visait à « *créer et maintenir entre eux de durables liens de courtoisie et de camaraderie sportive, et de perpétuer les traditions de parfaite correction et d'impeccable moralité indispensable à l'institution.* »

Pas une ligne à changer, cent ans plus tard, le Club et ses 400 membres sont là pour en témoigner, membres d'une confrérie animée de la même passion qu'un siècle plus tôt, gardiens de ces valeurs de sport, de désintéressement, d'élégance et de convivialité, les plus aptes à contrer ces persistants clichés qui dénaturent les courses…

Et ainsi, plus « *indispensables à l'institution des courses* » que jamais !